

Cours 01: Qu'est ce que le français sur objectifs spécifiques :

Pour une meilleure saisie des étapes et outils de la démarche du FOS, nous reprenons d'abord la définition et les principes de cette approche.

Ainsi, nous avons déjà évoqué que l'appellation « *Français pour Objectifs Spécifiques* » est proposée par H. Portine (1990). L'auteur déclare que celle-ci est inspirée de la dénomination « *English for specific purpose* ». Il soutient par ailleurs que, comparée à d'autres comme celle de *Français langue de spécialité*, la dénomination FOS présente de nombreux avantages : elle permet, entre autres, d'éviter le recours au terme « langue » (critiqué par de nombreux didacticiens), mais aussi d'éviter les éventuelles confusions terminologiques avec l'appellation « *Français Langue Seconde* », vu que les deux appellations sont désignées par le même sigle, le FLS (Portine, 1990 :64).

Le Français sur Objectifs Spécifiques (désormais FOS), dont les germes remontent - en réalité - aux années 80 du siècle dernier, s'impose « *définitivement ?* », selon J.-P. Cuq et I. Gruca (2003 :321-325), dans le champ de la didactique du Français Langue Étrangère et Seconde (FLE/S), au début des années 90. On explique, dans la définition que propose le *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, que le FOS « *est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures* » (Cuq, 2003 :109). Cette adaptation exige « *la conception de programmes d'enseignement "sur mesure" au cas par cas, métier par métier* » (Carras et al. 2007). C'est ce souci de limiter l'enseignement aux besoins spécifiques des apprenants concernés qui conduit D. Lehmann (1993, cité par H. Farid, 2005 :230) à définir les formations en FOS comme étant des formations qui répondent au « *besoin d'apprendre du français et non d'apprendre le français, et de l'apprendre pour s'en servir* ». Mangiante et Parpette (2004 :158-159) retiennent, quant à eux, que « *le grand intérêt du FOS sur le plan méthodologique réside (...) dans la cohérence explicite qu'il établit entre besoins des apprenants et objectifs du cours* ». Tout en affirmant que « *le FOS n'est pas un domaine séparé du FLE* », les deux auteurs précisent néanmoins qu'« *il peut être considéré quantitativement comme un sous-champ du FLE, par les limites qu'il s'impose dans l'espace de ce qui est enseignable* ».

Ce n'est qu'en 1990 que le Fos commence à gagner du terrain malgré un certain essoufflement politique et didactique. Les services culturels relevant des ministères des affaires étrangères proposent des formations pour répondre à des besoins professionnels

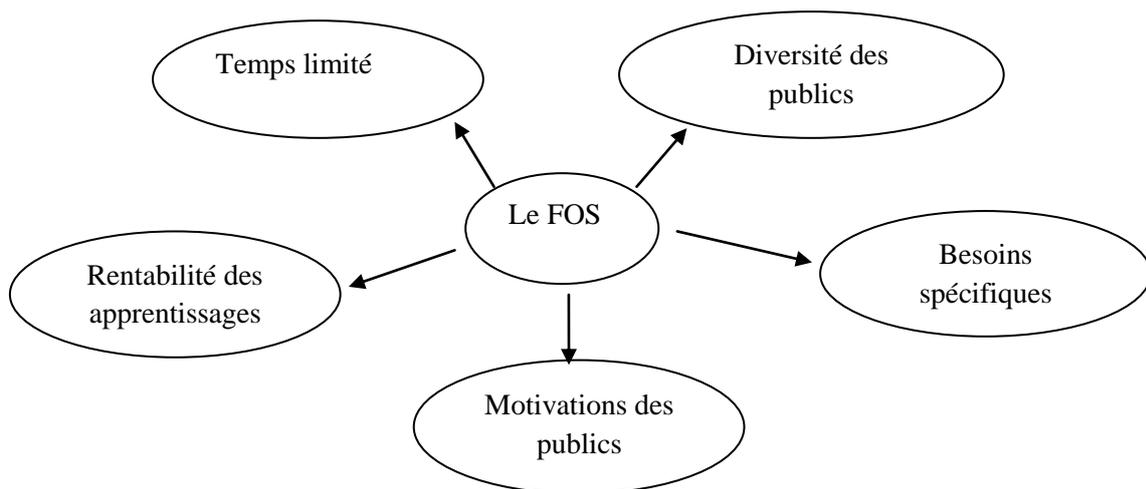
comme le français médical, des affaires, des relations internationales, etc. a cela s'ajoute l'intérêt croissant porté à la formation des étudiants à l'étranger.

Pour mettre en lumière cette appellation, J P CUQ (2008) définit le FOS comme étant « né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures » (Cuq, 2008 :25).

En reprenant la synthèse de Qotb (2008), nous dégagons que le FOS met l'accent avant tout sur les objectifs à atteindre, moins sur les moyens à parvenir. En d'autres termes, la problématique du FOS est basée « sur certains aspects des publics, spécialistes non du français mais de leurs domaines professionnels ou universitaire, veulent apprendre DU français dans un temps limité POUR réaliser un objectif qui est à la fois précis et immédiat, d'où l'expression objectifs spécifiques. » (Parpette, Mangiante, 2004 :17). A partir de cette définition, nous retenons que le public FOS est conscient de ses besoins et des objectifs qu'il veut atteindre par son apprentissage du français. De ce fait, la rentabilité de l'apprentissage de ce dernier sera plus immédiate et rentable et favorisera même son autonomie d'apprentissage.

La Problématique du FOS (les principes de la démarche) : (Qotb, 2008)

Dans la mise en pratique de cette démarche, un ensemble de principes sont pris en considération pour assurer une formation efficace dans chaque domaine sélectionné. Les spécificités du Fos portent sur cinq points.



Nous les détaillons tout de suite.

○ **La diversité des publics :**

En parlant de public FOS, « *il serait temps que nous nous rendions compte du fait que les publics de langues de spécialité ou d'objectifs spécifiques loin d'être spéciaux, sont simplement ceux qui ont des besoins réels et pour lesquels il est possible d'établir des objectifs d'apprentissage précis.* » (Mangiante, Parpette, 2004 : 64). Ainsi, la diversité du public implique logiquement la diversité des objectifs, voire des attitudes à l'égard de leurs apprentissages respectifs et les moyens mis en place pour satisfaire les besoins de chaque apprenant. Cela ne peut se faire qu'à l'aide d'une bonne connaissance de tous les paramètres en question à savoir les différents types de public en question.

Nous commençons d'abord par les données de (Richterich, 1973 :35) qui représentent les premières tentatives de mise au point d'un outil fonctionnel de la description des différents publics FOS. Il s'agit dans un premier temps, d'identifier d'une manière précise les apprenants, en prenant en considération les différents paramètres suivants : âge, sexe, profil de formation, niveau en langue française, conditions matérielles d'apprentissage, statut, besoins institutionnels et professionnels. Ce dernier renvoie à cinq types de public distingués aussi dans les travaux de (Coste et al 1976 :47). Ces cinq grands groupes d'apprenants relevant essentiellement d'un niveau seuil, à savoir : des touristes et des voyageurs, les travailleurs migrants et leurs familles, des spécialistes et professionnels ayant besoin d'une langue étrangère mais restant dans leurs pays d'origine, les adolescents en système scolaire, les grands adolescents et de jeunes adultes en situation scolaire ou universitaire.

Ceci dit, s'inspirant d'enquêtes réalisées par (Couillerot et Farinot 1990), Beacco et Lehmann (1993 :31), nous distinguons les catégories de public FOS :

- Public étudiant : scolaire ou universitaire : le français entre comme composante de son cursus à court ou long terme. Ce sont souvent des étudiants non francophones qui veulent poursuivre leurs études en français dans leur domaine de spécialité. Ces étudiants peuvent s'inscrire dans une université francophone ou dans des filières francophones dans leur pays d'origine ;
- Public des professionnels : individus qui cherchent à perfectionner leur français pour des fins d'une promotion dans leur vie professionnelle ou sociale. Ce type de public concerne tous les domaines et au niveau de différents secteurs : public d'agents de l'état : agents de fonction publique (hôpitaux, ministères, etc.) ou bien public du secteur privé (entreprises, banques, hôtels, etc.). il porte aussi sur les émigrés qui sont

installés à l'étranger et qui souhaitent améliorer leur vie sociale en décrochant des promotions d'ordre professionnel et avoir des rémunérations supérieures.

A cet effet, il revient en règle générale de faire une distinction entre publics qui désirent apprendre le français à des fins de s'exprimer, de comprendre et de manipuler des réalités qu'ils connaissent et pratiquent dans leur langue maternelle, voire dans une ou plusieurs autres langues étrangères, et publics qui apprennent le français pour accéder à des savoirs disciplinaires ou des savoir-faire professionnels nouveaux et encore inconnus pour eux. Il est ainsi important de noter que le point commun entre ces différentes catégories du public FOS est le fait qu'ils sont tous conscients de leurs besoins et de la nécessité de la formation qu'ils suivent ou devront suivre.

Ce public se caractérise donc par une forte motivation d'apprentissage. C'est ce qu'affirme O Challe (2002 : 189) : « *un trait caractérise ce public : sa motivation* », d'autant plus qu'ils suivent cette formation spécifique pour réaliser un but précis aussi bien au niveau professionnel qu'universitaire. Dans le cas de notre recherche, nous nous intéressons à la catégorie du public étudiant. Ce dernier se caractérise par les motivations instrumentales visant l'acquisition de connaissances utilisables et pragmatiques au niveau universitaire et professionnel.

- **Les besoins spécifiques des publics :**

Les objectifs des cours sont formulés en fonction des besoins du public cible. Ils ne se limitent pas à des cours uniquement fondés sur les phénomènes de la langue, des explications grammaticales et des élucidations lexicales mais plutôt sur le fait de guider et aider les apprenants en vue d'une compréhension intelligente de l'ensemble. Ces apprenants veulent avant tout « *apprendre Du français et non pas Le français* » (Lehmann, 1993 : 115).

Les besoins spécifiques sont une des caractéristiques principales des publics de FOS. Les publics, que nous avons cités, veulent apprendre Le français mais plutôt Du français Pour agir professionnellement. Lehmann souligne ce point en précisant : « *se demander ce que les individus ont besoins d'apprendre, c'est poser implicitement qu'ils ne peuvent pas tout apprendre d'une langue, donc que des choix doivent être opérés* » (Lehmann, 1993 : 116). Par exemple, des hommes algériens veulent apprendre du FOS afin de prendre contact avec leurs homologues francophones pour mener une conversation téléphonique, assisté à des réunions de travail, lancer la campagne publicitaire pour leurs produits dans un pays francophone. Concernant les étudiants, ces derniers ont pour objectif de suivre de cours,

prendre des notes, lire des livres, préparer des travaux de recherche et des mémoires, etc. Il est nécessaire alors d'analyser les besoins de ces publics avant l'élaboration des cours en vue de mieux répondre à leurs besoins.

- **Le temps limité consacré à l'apprentissage :**

Les publics qu'ils soient étudiants ou professionnels ont un temps assez limité pour suivre des formations de Fos. Ils ont déjà des engagements d'ordre professionnel ou universitaire. De ce fait, ils sont souvent obligés de suivre des cours de Fos soit pendant les week-ends ou à la fin de journée de semaine.

Cela engendre chez les apprenants une certaine démotivation et surtout l'abandon. Car face à toute la fatigue de la semaine ou de la journée, ces derniers ont du mal à être concentrés et surtout motivés. Ceci dit, c'est une caractéristique primordiale en Fos, une formation à court terme.

- **La rentabilité de l'apprentissage du FOS :**

Contrairement aux publics de FLE qui n'ont pas toujours des buts très définis et les objectifs d'apprentissage sont flous, les apprenants qui suivent des cours de FOS ont des objectifs très précis à atteindre au terme de la formation.

Nous citons un exemple dans le domaine de la formation du français des affaires. Les étudiants suivent ces cours dans le but de se préparer au marché du travail. Les professionnels quant à eux ils suivent ces cours dans l'optique de réussir leur carrière dans leurs entreprises et par l'acquisition de compétences langagières obtenir des promotions de postes et ainsi des augmentations de salaire.

- **La motivation des publics :**

Vu que les publics qui suivent des cours de Fos ont des objectifs bien définis dont la rentabilité devrait être quasi-immédiate, ils font montrer d'une grande motivation lors de l'apprentissage, d'où la réciprocity entre rentabilité et motivation au cours de la formation. Plus l'apprentissage est rentable, plus les apprenants sont motivés à suivre les cours de FOS .

Par voie de conséquence, le programme de FOS qui prend en considération tous ces paramètres induit une démarche très différente de la généraliste. Il constitue un processus assez long que nous détaillerons dans les cours qui suivent. Mais bien avant, il serait bien

intéressant de définir les deux sous catégories du français sur objectifs spécifiques qui sont le français sur objectif universitaire et le français sur objectif professionnel